

|                           |                                                        |                     |
|---------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------|
| IDS<br>2: Cat.f. partie I | Introduction relative à la description bibliographique | Version<br>15.06.02 |
|---------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------|

## Introduction aux parties I A et B: description bibliographique et règles concernant certains types de publications

**0.22.** Dans les AACR2, les règles pour la description bibliographique se basent sur l'ISBD(G)<sup>1</sup>, norme sur laquelle l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA) et le *Joint Steering Committee for Revision of AACR2* se sont accordés. Les AACR2 adaptées à IDS se conforment rigoureusement à ce cadre en ce qui concerne la succession des éléments et les signes de ponctuation. Les règles pour l'établissement de la description bibliographique des différents types de documents ont également été établies sur la base de ISBD(G). Au niveau de la description bibliographique, on observe donc une parfaite concordance entre les différents chapitres des parties I A et B.

**0.24.** Pour l'établissement de la description bibliographique, on se base sur la forme matérielle sous laquelle le document se présente et non la forme originale ou une forme antérieure sous laquelle le document a été publié. Par exemple, une monographie imprimée éditée sous la forme d'une microforme est décrite comme une microforme (suivant le chapitre 11, Microformes).

**0.25.** L'ISBD(G) prévoit une zone pour les mentions spécifiques au type de document ou à la nature de la publication. Cette zone s'emploie principalement dans le cas de publications spéciales (musique imprimée, ressources électroniques, etc.). On consultera les chapitres correspondants (3 et suivants) pour la saisie de cette zone.

**0.26.** Bien que les règles de description bibliographique s'appuient sur une norme (ISBD(G)), il est admis que certains supports ne requièrent pas tous les éléments de cette norme. Le traitement des divers supports n'est donc pas identique. Par exemple, le lieu de publication et l'éditeur ne sont pas mentionnés pour les manuscrits, les objets en trois dimensions, les œuvres d'art, etc.

---

<sup>1</sup> ISBD(G) : General international standard bibliographic description : annotated text / prepared by the Working Group on the General International Standard Bibliographic Description set up by the IFLA Committee on Cataloguing. – London : IFLA International Office for UBC, 1971.